



HAL
open science

Génèse d'un territoire horloger transfrontalier

Alexandre Moine

► **To cite this version:**

Alexandre Moine. Génèse d'un territoire horloger transfrontalier. Images de Franche-Comté, 2003, 28, pp.10-13. hal-00998401

HAL Id: hal-00998401

<https://hal.science/hal-00998401>

Submitted on 2 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Génèse d'un territoire horloger transfrontalier

Alexandre MOINE, ThÉMA, CNRS-UMR 6049, Université de Franche-Comté

L'organisation spatiale d'un territoire doit beaucoup à l'histoire, aux multiples acteurs locaux dont les destins se sont croisés et qui, par leurs décisions, ont orienté de manière radicale son évolution. Dans le cas de l'arc jurassien horloger, il en reste aujourd'hui une structuration, mais aussi et surtout des dynamiques empreintes des choix et des bifurcations antérieurs.

Développement de l'horlogerie : entre contraintes physiques, religion et révolution

L'organisation du massif du Jura franco-suisse trouve certainement son origine dans l'interaction entre les contraintes physiques liées à un espace montagnard et l'histoire nationale de deux États frontaliers qui vont déclencher une série de migrations de personnes détentrices d'un savoir-faire horloger (fig. 1). Nous nous trouvons en effet dans un milieu contraignant : le climat est rigoureux, marqué par de longs hivers froids, la topographie est difficile avec des monts allongés couverts de forêts. Au XVI^e siècle donc, le déterminant physique est très important, il induit la présence de petites exploitations, plutôt pauvres, où la main d'œuvre est finalement disponible durant de longs mois, occupée seulement par le tissage et le travail du fer et du bois pour l'entretien de la maison, de l'outillage et des animaux...

C'est en 1530, à Blois, que le premier centre de production de montres, élevées au rang d'objets d'art, apparaît autour des 200 maîtres-horlogers fournisseurs de François 1^{er}. Très rapidement, des protestants fuyant les persécutions s'installent à Genève. Mais, bientôt, l'intolérance religieuse de Calvin provoque la fuite des catholiques, suisses cette fois, qui emportent avec eux les secrets d'une fabrication plus loin vers les montagnes du Jura, alors que du côté de la Sagne déjà, des mouvements horlogers avaient été copiés. Ainsi, au milieu du XVIII^e, l'industrie horlogère suisse gagne les centres de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds qui éclipsent la production lémanique dès la fin de ce siècle.

En 1772, un homme, formé en Suisse, introduit des procédés de production industrielle en France, à Beaucourt dans le Pays de Montbéliard. Japy industrialise ainsi les tâches

concernant la fabrication des ébauches¹, jusque-là dégrossies à la main. Cette spécialisation dans les pièces détachées va perdurer, mais, sensible aux crises et dépendante de donneurs d'ordre, elle finit par s'effacer au profit de l'industrie automobile à la fin du XIX^e siècle. Une autre entrée se fait en France, en 1770, dans le Pays de Gex, à Ferney. Sous l'impulsion de Voltaire et de Lépine, une manufacture de montres est créée, qui ne survivra pas à ses fondateurs, mais qui va pousser l'innovation dans les montagnes du sud du Jura où, par ailleurs, on produit déjà, depuis un siècle, grâce aux frères Mayet, des horloges avec le recours de techniques venues de Genève. Ici, la spécialisation se maintiendra autour de la pendulerie et de l'horlogerie monumentale.

En 1793, arrive, à Besançon, un groupe de 80 horlogers suisses, menés par Mégevand qui a d'abord quitté Genève, sa ville natale, pour venir s'installer à Neuchâtel, possession prussienne où il a introduit une nouvelle forme de fabrication. Le roi de Prusse le chasse lorsqu'il apprend ses sympathies pour les idées révolutionnaires qui se répandent alors en France. Il va être suivi par de nombreux patriotes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, proscrits par un gouvernement ennemi de l'égalité. En fait, c'est dans la mouvance de l'horlogerie suisse et de son organisation, que naît l'industrie horlogère dans les montagnes du Doubs, du Val de Morteau jusqu'à Maïche.

Par la suite, ce ne sont pas les acteurs locaux de la zone montagneuse qui vont innover en matière d'horlogerie, car il n'en ont ni la capacité financière, ni la capacité technique. C'est en fait le changement socio-économique endogène (abandon du tissage à domicile, individualisme agraire) qui a favorisé l'adoption de l'activité nouvelle, venue à la fois des montagnes suisses voisines et du bas-pays. Les maigres rendements agricoles, la disponibilité de main-d'œuvre durant les longs mois d'hiver, vont pousser des paysans-éleveurs vers le double-emploi. Encore fallait-il qu'ils sachent maîtriser certaines techniques, ce que leur permettait leur pratique ancienne du travail du fer.

Le système va maintenant s'organiser autour de multiples fermes-ateliers, qui sont autant de sous-traitants des établissements² qui se rassemblent progressivement dans les villes horlogères du Locle, de La Chaux-de-Fonds en Suisse, puis

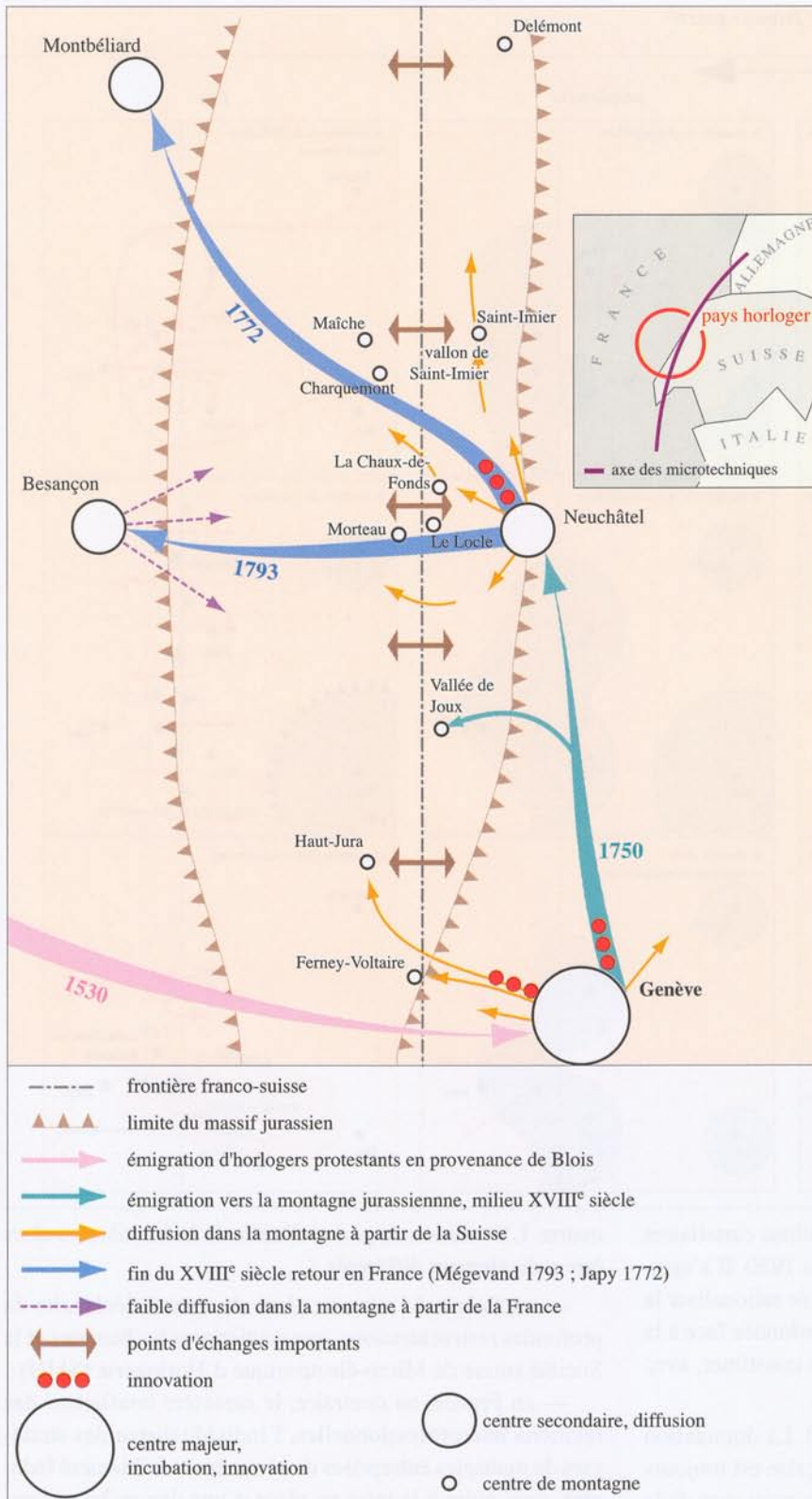


Fig. 1 - Diffusion de l'horlogerie vers et dans l'arc jurassien

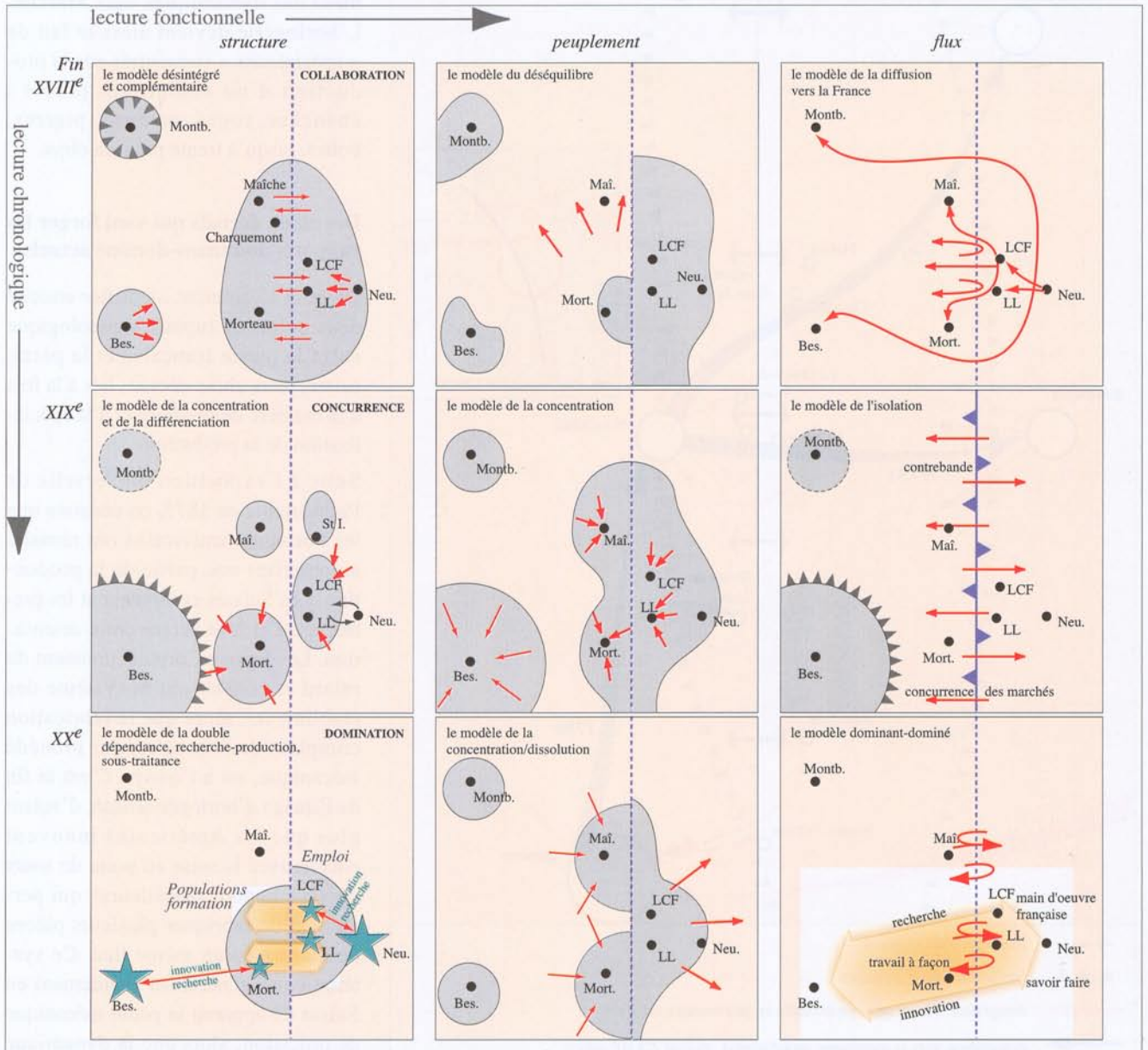
de Morteau en France, avec un étalement des dynamiques vers Maïche. L'horlogerie devient alors le fait de « spécialistes » concentrés sur la production d'un composant précis : ébauches, roues, cadrans, pierres, boîtes, jusqu'à trente pour un objet.

Des choix décisifs qui vont forger les rapports dominant-dominé actuels

On peut clairement identifier ensuite deux points de rupture technologique entre la partie française et la partie suisse, deux choix décisifs liés à la fois à la manière de produire et à la spécialisation de la production.

Suite à l'exposition universelle de Philadelphie en 1877, on constate que les horlogers américains ont réussi à automatiser une partie de la production. Les Suisses comprennent les premiers qu'il faut suivre cette orientation. Les Frانس-Comtois prennent du retard et conservent le système des établis, alors que la fabrication complète de la montre, par procédé mécanique, est à l'œuvre. C'est la fin de l'image d'horloger-artisan, d'autant plus que les Américains innovent encore avec la mise au point de tours universels pour rhabilleurs³, qui permettent de fabriquer plusieurs pièces de montre en un même lieu. Ce système va se généraliser rapidement en Suisse où apparaît la petite mécanique de précision, alors que la dynamique est plus lente dans la partie française. Un renouveau s'amorce après la Seconde Guerre Mondiale. L'éparpillement des structures de production reposant sur un mode de fabrication traditionnel et totalement désintégré autour de multiples entreprises, à la fois complémentaires et concurrentes, n'est pas remis en question. C'est le cas aussi en Suisse où, cependant,

Fig. 2 - Une lente structuration de l'espace franco-suisse



existe une forte cohésion grâce aux dispositions cartellaires précoces issues de la dépression des années 1930. Il s'agissait alors de limiter la concurrence interne, de rationaliser la production et de permettre une réponse coordonnée face à la montée de la concurrence extérieure qui va constituer, avec le quartz, le deuxième élément de rupture.

Celui-ci se situe au début des années 1980. La domination de l'horlogerie suisse sur l'horlogerie française est toujours importante, et s'accroît avec la montée en puissance de la concurrence asiatique et américaine par l'intermédiaire du

quartz. L'évolution de part et d'autre de la frontière va alors être radicalement différente :

- en Suisse, la mise en place du quartz déclenche de profondes restructurations, que soutiennent les banques et la Société suisse de Micro-électronique d'Horlogerie (SMH) ;

- en France, au contraire, le caractère conflictuel des relations interprofessionnelles, l'individualisme des stratégies de multiples entreprises disséminées et faiblement fédérées, vont nuire à la mise en place d'une démarche concertée.

La structuration de l'espace de production joue un rôle négatif côté français, puisque la dispersion des entreprises ne sera pas résorbée par des organismes fédérateurs. Il en résulte une diminution importante du nombre des entreprises, doublée d'un renforcement de la sous-traitance. En revanche, les entreprises se maintiennent en Suisse autour de l'horlogerie, mais également autour des microtechniques. Néanmoins, une formation de qualité demeure en France : elle va progressivement profiter à la Suisse, qui, paradoxalement, souffre d'une relative désaffection des jeunes pour les filières techniques et particulièrement horlogères, alors que les emplois proposés se multiplient. Entreprises de sous-traitance et main-d'œuvre qualifiée en France, entreprises et niches spécialisées en Suisse vont dès lors déclencher de multiples mouvements autour de la frontière.

Un espace transfrontalier dissymétrique structuré autour de multiples flux

Il résulte de cette longue évolution un espace transfrontalier largement dissymétrique au sein duquel apparaissent de multiples flux, à la fois causes et conséquences du fonctionnement concurrentiel de deux territoires (fig. 3). On a ainsi perçu les points d'ancrage, finalement communs aux deux pays (relief, climat, isolement, savoir-faire), les points d'entrée de l'innovation en relation avec les aléas politiques internationaux, et enfin les points de rupture dans leurs trajectoires. Le résultat est celui d'un territoire dont la structuration dépend étroitement de la présence de la frontière, barrière institutionnelle organisant les concentrations, les flux, les gradients et finalement les dynamiques de population :

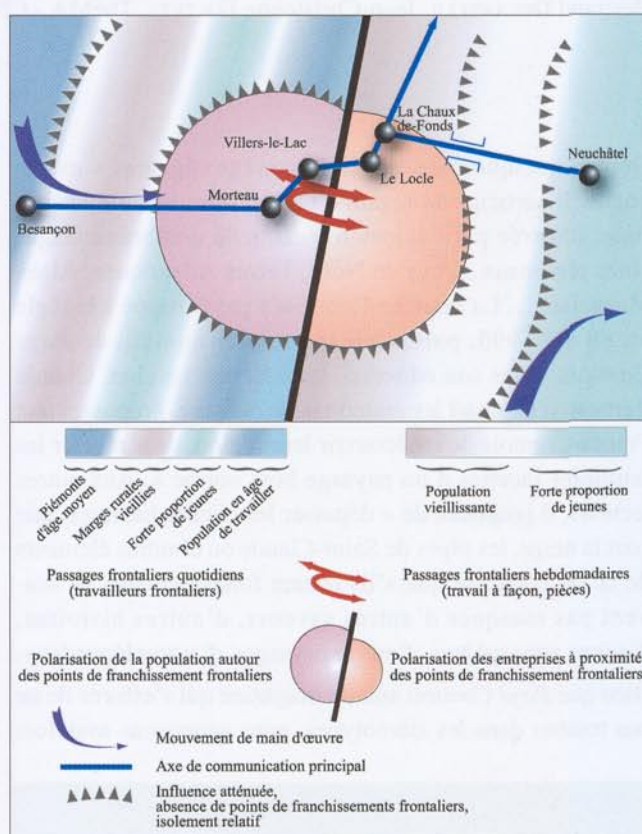
— des flux transfrontaliers de main d'œuvre, de pièces horlogères, révélant les liens étroits qui se sont noués autour du travail à façon (les pièces sont conçues en Suisse, usinées en France et définitivement assemblées en Suisse pour produire des mécanismes estampillés « Swiss made »);

— des concentrations de main-d'œuvre autour des points de franchissement frontaliers en France, en relation avec le développement des emplois frontaliers en Suisse ;

— des concentrations d'entreprises autour des points de franchissement afin de bénéficier de la main-d'œuvre française, en Suisse ;

— un gradient de la structure par âge de la population fonction de la distance à la frontière et inversé entre la France et la Suisse, induit par la présence de travailleurs frontaliers ;

Fig. 3 - Un espace transfrontalier dissymétrique mais très complémentaire



— des dynamiques de population très différenciées, puisque la partie française maintient sa population, alors qu'en Suisse elle s'érode.

À l'heure actuelle, ces flux devraient se renforcer, car les Français sont de retour dans l'horlogerie, mais en Suisse, et dans le cadre des grands groupes. En effet, Cartier a créé près de 700 emplois en Suisse, à 5 km de la frontière (Crêt du Locle) pour un peu plus de 24 millions d'euros. LVMH ensuite, qui s'empare de marques helvétiques pour plusieurs centaines de millions d'euros. Les emplois continuent donc de se concentrer en Suisse où la production horlogère bénéficie d'une image de marque à son plus haut tandis que la France est contrainte à la sous-traitance ■

- 1) Ébauche : elle correspond au mouvement de la montre, c'est une ébauche car la montre n'est pas finie, elle doit être ensuite habillée.
- 2) Établisser : il assemble les différentes pièces qui composent l'ébauche de la montre.
- 3) Rhabilleur : c'est celui qui va finir la montre, c'est-à-dire l'habiller : mise en place d'un cadran, de la boîte, d'une glace ou verre de montre, etc.